



Détournement patrimoine spoliation

Par AZURE53_old

bonjour a tous et a toutes

voici le probleme qui m amène a vous ...

ma grand mere qui est veuve a eut 2 enfants : mon père (aujourd hui décédé) et une fille (ma tante)

Ma grand mere vieillissant ma tante a souhaité l herberger chez elle

suite a une grosse dispute entre moi et ma tante(qui au passage ne pense qu a une chose capter la totalité de l heritage de ma grand mere) elle a décidé que desormais elle allait demander une participation financière a ma grand mere pour l heberger.

dans l idée c est tout a fait comprehensible mais sa seule motivation est de détourner tranquillement mais surement l argent de ma grand mere.
de plus elle m interdit de rendre visite a ma grand mere !

mes questions sont les suivantes :

a t elle le droit de m interdire de voir ma grand mere qui habite chez elle ?

comment serait fixé le montant de la pension que ma grand mere devrait lui verser ?

lui serait il possible de vider petit a petit les comptes bancaires de ma grand mere via cette pensions et qu au jour du décès de ma grand mere nous n ayons aucun recours ?

merci de nous eclairer !!!